



# FORMATION



## L'ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE DU SPECTACLE VIVANT ET DES FESTIVALS

Le mardi 27 novembre 2018 (9h30-18h)

**INTERVENANT :** Jean-Louis PATHEIRON, Directeur de Premier'Acte Conseil

Diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales, Administratives et Financières à l'Ecole supérieure de commerce de Poitiers. Sessions d'études à la Faculté d'Administration de Sherbrooke (Québec) et à l'Université de Leeds (Angleterre). Auteur du guide « L'employeur culturel » (Ed. AGECE / JURIS) et co-auteur du Dossier Expert « Festivals de spectacles vivant – Enjeux, territoire, organisation » (Ed Territorial). Chargé de cours à l'Université de La Rochelle, Faculté des Lettres et Sciences Humaines : Master Développement Culturel de la Ville (L'évaluation des politiques publiques) et à l'Université de Poitiers, Faculté de droit : Master Droit et développement de l'économie sociale et solidaire (la fiscalité des associations).

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation est proposée à un groupe de stagiaires attentifs à suivre les évolutions réglementaires et à actualiser leurs connaissances.

### ORGANISÉE PAR

France Festivals

### PUBLIC VISÉ

Directeurs(ices), administrateurs(ices), Président(es), chargé(e)s de production

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est sollicité pour l'inscription à cette formation.

### PROGRAMME

Le mardi 27 novembre 2018

Le contenu sera déterminé en fonction des sujets d'actualité.

Pour mémoire :

Fédération française des festivals de musiques et de spectacles vivants

Hôtel de Massa  
38, rue du Faubourg Saint-Jacques  
75014 Paris

**Site**  
**téléphone**  
**fax**  
**e-mail**

[www.francefestivals.com](http://www.francefestivals.com)  
01 56 81 01 05  
01 56 81 05 85  
[contact@francefestivals.com](mailto:contact@francefestivals.com)

- La réglementation du spectacle en amateur (et particulièrement la situation où des amateurs interviennent dans un cadre lucratif)
- La nouvelle obligation de déclaration des billetteries du spectacle vivant
- Le Comité Social et Economique
- La hiérarchie des normes sociales et la négociation des accords d'entreprises
- Actualité liée à l'intermittence du spectacle, à la convention collective des entreprises artistiques et culturelles, à l'accueil d'artistes étrangers en France...

Nb : Les questions que souhaiteraient faire étudier les stagiaires seront transmises au moins 15 jours avant la date retenue du stage.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Exposés théoriques et études de cas concrets, documents remis aux stagiaires.

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement sera complétée par le stagiaire en début de chaque demi-journée de formation. Une attestation individuelle de suivi de la formation sera remise à chaque stagiaire.

Un questionnaire de satisfaction sera complété en fin de stage par les stagiaires d'un côté, par le formateur de l'autre.

## LIEU

Salle Balzac (rez-de-chaussée)  
Hôtel de Massa – 38, rue du Faubourg St Jacques – 75014 PARIS  
Métro St Jacques, Denfert-Rochereau ou RER Port-Royal

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront en ligne par ordre d'arrivée. Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de confirmer votre participation dans les meilleurs délais. Nous nous réservons par ailleurs la possibilité de n'accepter qu'un participant par organisation en cas d'affluence. Cette inscription vaut engagement et fera l'objet d'une facturation ultérieure.

Inscriptions en ligne jusqu'au **mardi 20 novembre 2018 à 17h** sur :

<https://goo.gl/forms/ikhjIYbjArod62le2>

La prise en charge de cette formation est possible auprès de l'AFDAS. Il convient d'en faire la déclaration en amont (numéro d'agrément de formation : 11 75 40 93 275)

## MONTANT DE LA FORMATION

- 200 euros HT pour les salarié(e)s membres de France Festivals
- 40 euros HT pour les bénévoles membres de France Festivals qui ne peuvent accéder aux fonds de formation professionnelle.

Fédération française des festivals de musiques et de spectacles vivants

Hôtel de Massa	<b>Site</b>	<a href="http://www.francefestivals.com">www.francefestivals.com</a>
38, rue du Faubourg Saint-Jacques	<b>téléphone</b>	01 56 81 01 05
75014 Paris	<b>fax</b>	01 56 81 05 85
	<b>e-mail</b>	<a href="mailto:contact@francefestivals.com">contact@francefestivals.com</a>

- 400 euros HT pour les salarié(e)s non membres de France Festivals

Le programme et les supports de la formation seront en ligne en fin de formation dans l'Espace membres du site France Festivals : <http://www.francefestivals.com/fr/espace-membre/>

Fédération française des festivals de musiques et de spectacles vivants

Hôtel de Massa  
38, rue du Faubourg Saint-Jacques  
75014 Paris

**Site**  
**téléphone**  
**fax**  
**e-mail**

[www.francefestivals.com](http://www.francefestivals.com)  
01 56 81 01 05  
01 56 81 05 85  
[contact@francefestivals.com](mailto:contact@francefestivals.com)